

ABONNEMENTS & ANNONCES

ABONNEMENTS : An bureau du Journal, Grande-Rue, 71.
TOUTES LES ANNONCES : An bureau du Journal, rue Carnot, 33.
A TOURCOING : An bureau du Journal, rue de la Station, 10.
A PARIS : An bureau du Journal, 10, rue de Valenciennes, 7.
Dans les autres villes, voir les prospectus.
En vente à Paris dans les Librairies des Gares de Principales Stations

LE NUMÉRO

5 Centimes

EDITION DU MATIN

TOUTS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUTS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO

5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnés : France, 10 francs par an (12 numéros) — Trains inclus...
Etranger : 15 francs par an (12 numéros) — Trains inclus...
Les autres Départements de l'Étranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

LE VOTE DE LA LOI D'AMNISTIE A LA CHAMBRE

Un drame au revolver à Tourcoing : Une femme blessée ; Suicide du meurtrier

CHRONIQUE

Le Coffre-Fort

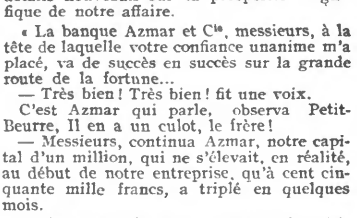
— Ils sont un peu là, les bureaux ! dit Petit-Beurre. Pige-moi le tapis, si c'est moelleux ! On dirait des matelas. Et ces meubles ! Mon vieux, je m'y connais : c'est du beau... Grand-Charles, qui, enfoncé dans un vaste fauteuil, fumait bêtement un cigare, s'écria :
— Vois-tu, vieux, faut jamais travailler que dans les bonnes maisons ! Ici, ça m'a l'air d'être tout ce qu'il y a de bon !
— Tu parles ! dit Petit-Beurre. La banque Azmar et C^{ie} n'est pas vraiment pas connue sur tout Paris pour pas savoir que c'est une boîte de premier ordre !
Grand-Charles se leva, paresseusement. Il se promena quelques minutes, de long en large, pour achever son cigare. Puis il alla contempler le coffre-fort :
— Hein ? Crois-tu qu'il est joufflu, ce bébé-là ? dit-il avec une grande satisfaction.
— Ce serait peut-être le moment, dit Petit-Beurre, de lui faire faire rissette ! Voilà qu'il est plus de trois heures du matin !
— On peut commencer, dit Grand-Charles. Petit-Beurre observa, pendant quelques instants les serrures du coffre.
— Mince de coffre ! fit-il avec dédain. Vrai, ce qu'on l'a enté, le banquier !
— J'y m'y connais pas tant que toi, dit Grand-Charles. Tout de même, ça m'a pas l'air d'être ça...
Petit-Beurre détacha quatre petites clés d'un de ses trousseaux, et en une minute le coffre-fort fut ouvert. Il remit tranquillement les clés dans sa poche et dit à Grand-Charles :
— Regarde dedans le premier, puisque t'es le plus curieux.
— J'veux bien ! fit Grand-Charles. Il ouvrit la porte toute grande, et avec sa petite lampe électrique, scruta les profondeurs du coffre-fort.
Mais il jeta aussitôt un mot catégorique :
— Qu'est-ce qu'il y a ? fit Petit-Beurre.
— Y a qu'un est resté, par là ! dit Grand-Charles.
Il y avait, dans ce coffre de la banque Azmar et C^{ie} (capital : un million de francs), des choses assez singulières. On y remarquait d'abord un fauteuil, un fort confortable fauteuil en velours vert. A côté du fauteuil, il y avait une grande boîte de gâteaux secs et trois bouteilles de champagne. A un crochet était suspendue une sacoche en cuir, qui contenait une chemise de nuit, un peigne et deux paires de chaussettes. Enfin, sur un rayon, se trouvaient les capitaux de la banque : sept sous, dont un sou anglais.
Le coffre offrait encore une étrange particularité. La paroi qui était censée être scellée au mur était percée d'un large vasistas par où arrivait une brise fraîche et légère, l'haléine parfumée de la nuit. Il faisait vraiment très bon dans ce coffre.
— Encore un truc à la flanc ! fit Petit-Beurre avec amertume. Le patron doit se cacher là, des fois, pour écouter ce qu'on dit dans ses bureaux.
— Petit-Beurre, tu feras ce que tu voudras, fit Grand-Charles. Mais pour une fois, moi je veux être honnête... J'y toucherais pas, à c'te monnaie !
— Moi non plus... Non, mais tout de même, pige-moi ce fou-là ! T'en as déjà vu des coffres comme celui-là, Grand-Charles ?
Petit-Beurre entra dans le coffre, s'assit dans le fauteuil.
— Si qu'on sifflerait au moins une bouteille...
— Tu parles !
D'un coup de clé, Petit-Beurre guillotina le goulot d'une bouteille et le champagne s'échappa en une mousse blonde.
— Fumeux ! dit Grand-Charles en faisant claquer sa langue.
Petit-Beurre faisait mine de s'endormir dans le fauteuil de velours vert.
— Je voudrais pas déranger mon prince, gosailla Grand-Charles. A quelle heure faudra-t-il le réveiller ?
Il voulait faire semblant d'enfermer Petit-Beurre dans le coffre et poussa un tout petit peu la porte. Mais celle-ci, lancée sans doute avec trop d'élan, se ferma.
Grand-Charles s'amusa de sa farce.
— Te voilà transformé en pognon, Petit-Beurre ! On ne peut pas dire maintenant que le coffre est vide.
— Acré... ouvre ! dit Petit-Beurre. Le jour va venir... C'est le moment de se lever...
— On y va ! On y va ! fit Grand-Charles. Mais il vociféra un juron formidable.
— De quoi ? De quoi ? questionna Petit-Beurre.
— Y a, mon poteau, y a que c'est toi qu'as les clés, pardi ! On est propre !...
— Malheur de malheur ! rugit Petit-Beurre. C'est vrai que j'ai les clés. Et y a pas rmeche, tu sais, d'ouvrir de l'intérieur.
— Qu'est-ce qu'on va faire ? fit Grand-Charles.
L'aurore apparaissait. Une lumière trouble, jaunâtre, pénétrait dans les bureaux de la banque Azmar et C^{ie}. De lourds camions, des voitures de laitiers passèrent dans la rue.
Il y eut dans la maison quelques bruits inquiétants.
— Ecoute, Grand-Charles, dit Petit-Beurre. La situation n'est pas gaie, mais n'y a que ça à faire... Tu vas s'écarter le camp tout de suite. T'iras cet après-midi voir Juliet et tu lui diras ce qui est arrivé... Tu lui demanderas de prendre avec lui ses rossignols et tu l'amèneras ici la nuit prochaine... Il saura tout de suite ouvrir le coffre...
— Mais, pauvre vieux, fit Grand-Charles, si Azmar cherche dans son coffre cet après-midi ?
— Que veux-tu ! dit Petit-Beurre résigné, c'est un petit bonheur... Mais, tu sais, entre nous, ça serait bien la poisse s'il avait besoin aujourd'hui même de ses sept ronds... Demain en trois fois et pas de sentiment... T'as fait la gaffe, tâche de la réparer... Et

à ta santé, je décoiffe une autre bouteille ! Petit-Beurre ayant absorbé la seconde bouteille de champagne, goût américain, et ayant mangé quelques petits gâteaux, s'endormit avec résignation.

De toute la matinée il ne fut aucunement dérangé ; mais vers trois heures de l'après-midi, du monde arriva. Petit-Beurre se réveilla tout doucement.
— Ça serait pas le moment d'éternuer ! songea-t-il.
Il devait y avoir au moins une dizaine de personnes.
— Non, mais des fois, ça va pas être un meeting ! fit Petit-Beurre.
Quelqu'un, soudain, prit la parole.
— Qu'il jaspasse, le frère ! Moi j'ai toujours gobé les discours !... songea Petit-Beurre.
Le monsieur parla. Il avait une voix forte et autoritaire.
— Messieurs les administrateurs, commença-t-il. Si je me suis permis de vous réunir aujourd'hui en une séance avant tout amicale, c'est afin de vous donner quelques détails nouveaux sur la prospérité magnifique de notre affaire.

« La banque Azmar et C^{ie}, messieurs, à la tête de laquelle votre confiance unanime m'a placé, va de succès en succès sur la grande route de la fortune...
— Très bien ! Très bien ! fit une voix.
C'est Azmar qui parle, observa Petit-Beurre, il en a un culot, le frère !
— Messieurs, continua Azmar, notre capital d'un million, qui ne s'élevait, en réalité, au début de notre entreprise, qu'à cent cinquante mille francs, a triplé en quelques mois...
« D'ores et déjà nous avons triomphé. Mais maintenant que notre succès n'est plus en question, je viens vous demander, messieurs, si vous ne pensez pas comme moi qu'il importe de donner un essor nouveau à notre affaire. Je veux faire de grandes choses. Voulez-vous, messieurs, y collaborer ?...
Quelle fripouille ! pensait Petit-Beurre. Si c'est pas dégoutant, tout de même, des types comme ça ?...
— Messieurs, reprit M. Azmar, j'ai une affaire énorme en préparation. Deux capitalistes allemands sont prêts à mettre trois millions dans notre banque, à condition que nous puissions leur présenter un premier capital réel de un million. Messieurs, l'heure des résolutions viriles a-t-elle sonné ? Voulez-vous parfaire cette somme ?...
— Parfaitement ! Parfaitement ! Il le faut absolument...
Le Conseil d'administration semblait acquis en entier à la proposition de M. Azmar.
— Messieurs, s'écria Azmar, je comptais bien sur vous. Je vous remercie toutefois, avec émotion... Nous avons déjà en caisse, ici même, messieurs — M. Azmar se leva, en disant ces mots, et tapa sur le coffre-fort en ayant l'air de dire : « Hein ! Est-il assez plein ? » — nous avons quatre cent trente-sept mille francs que...
Mais Petit-Beurre trépidait, dans le coffre-fort, d'indignation et de colère... Etait-il possible, vraiment, d'être aussi menteur que cet Azmar !...
Et n'y tenant plus, sans réfléchir, il cria à tue-tête :
— T'as pas fini, vieux apache, de monter la tête aux porceux ! Je vas leur z'y dire, moi, ce qu'il y a dans ton sale trou de coffre... Il y a sept sous, eh ! vieille crapule !...
Maurice PRAX.

LES " SOURCIERS " A L'ŒUVRE



EN HAUT : M. LEBRUN, la baguette de coudrier à la main, partant à la recherche d'une source.
EN BAS : M. PELATRAZ, dont la baguette se lève, indiquant un écoulement d'eau.

LA MODE



TOILETTES VUES A AUTEUIL

LES QUOTIDIENNES

Première Etape

On sait que la commission de l'armée a adopté, par 20 voix contre 9, l'article 12 du projet gouvernemental de recrutement : « Tout Français fait partie de l'armée active pendant trois ans... »
Le principe essentiel de la loi de trois ans est donc admis au sein du Parlement par des hommes qui forment une représentation à peu près exacte des différents partis de la Chambre. Il n'est donc pas téméraire d'avancer qu'au jour du vote définitif, le projet ralliera une très grosse majorité.
A vrai dire, il ne peut en être autrement dans une assemblée composée, dans son ensemble, de véritables et sincères patriotes. Quand les députés se trouveront en face de réalités, il ne faudra pas insister beaucoup pour leur faire accomplir leur devoir. Les songes creux de M. Jaurès ou les menaces révolutionnaires de M. Vaillant ne tiendront pas longtemps devant les chiffres et les faits.
Doit-on caresser l'espoir de voir les socialistes eux-mêmes s'incliner devant l'évidence et racheter par un vote courageux leur attitude antinationale du moment ? Je ne le crois pas. Ce sont des aveugles et des sourds qui s'imaginent avoir intérêt à ne pas voir et à ne pas entendre. Ni les déclarations de MM. Briand et Barthou, ni la décision du Conseil supérieur de la Guerre, ni même le vote de la Commission de l'armée ne les amèneront à composition.
Les raisons supérieures ne peuvent évidemment pas grand'chose sur l'esprit des unifiés qui ne se donnent même pas la peine d'étudier le problème et qui se contentent de puiser dans l'*Humanité*, la *Bataille Socialiste* ou la *Guerre Sociale* des arguments pour leur campagne d'agitation superficielle.
Et puis, — qu'ils me pardonnent cette expression militariste, — le siège des socialistes est fait. M. Compiègne-Morel l'a dit, l'autre jour à Brest : « La loi de trois ans est un magnifique terrain de bataille pour le parti ». L'occasion de débiter quelques sophismes, de mettre en batterie toutes les pièces de l'arsenal révolutionnaire est trop belle, vraiment, pour qu'on n'en profite pas.
Les forces de l'Internationale ouvrière s'insistent, chez nous, un airé qui, demain, sera peut-être un recul. Il est temps de battre le rappel de toutes les haines, de toutes les convoitises pour augmenter les effectifs de l'armée socialiste.
Après tout, je ne sais pas si la loi de trois ans est un terrain de bataille si magnifique que cela pour les unifiés. Le pays, qui voit clair dans leur jeu, pourrait bien leur faire cruellement sentir qu'il est abominable pour des Français de préférer le succès d'un parti à l'existence même de la patrie.
Maurice Aubert

CHOSSES & AUTRES

Dans un grand hôtel, à Marseille :
— Je voudrais avoir une chambre avec un joli point de vue, demande un voyageur.
— Vous ne pouvez pas être mieux qu'ici, dans ce cas, répond l'hôtelier, vous avez l'Algérie en face !

LES AFFAIRES MAROCAINES

Un Nouveau Combat

Nous avons 7 tués, 14 blessés
Mékinez, 29 mars. — Le colonel Mangin partit de l'oued Zem dans la nuit du 25 au 26, et se porta dans la direction du nord-est où lui avaient été signalés des campements de Zaïan.
A la Bechra Braksa, où il arriva vers 6 heures du matin, il rencontra des contingents Beni-Zemmour, Smahla et Zaïans. Laisant son convoi et son artillerie montée, il poursuivit sa marche en combattant jusqu'au moment où il découvrit les tentes de guerre et le camp des Zaïans. Un escadron du 4e spahis fut lancé sur l'ennemi, le surprit complètement, et s'empara des armes, des chevaux et des munitions ainsi que de plus de 300 tentes, parmi lesquelles celles du caïd des Zaïans et de ses fils. La colonne entière continua ensuite la poursuite de l'ennemi en déroute, forçant le caïd des Zaïans à repasser l'oued Groul et à rentrer dans ses territoires. Le colonel Mangin ramena ensuite sa colonne à Bechra-Braksa, après une marche ininterrompue de 17 heures.
Nos pertes sont de 7 tués et 14 blessés. Le marabout de Boujard a fait connaître que la tribu entière des Zemmour demandait l'amn.

UN LIEUTENANT SE NOYE

Blidah, 29 mars. — On apprend que le lieutenant Leschène, du 1er tirailleurs, parti de Blidah le 8 mars pour le Maroc, est tombé d'une barcasse qui le transportait de Salé à Rabat, et s'est noyé.

Conseil des Ministres

Paris, 29 mars. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. Voici le compte-rendu officieux de la délibération :
LES AUDITIONS MINISTERIELLES
Le Président du Conseil a rappelé qu'il avait été entendu, sur la demande du gouvernement, par la commission de l'armée de la Chambre et par la commission sénatoriale de la réforme électorale. Il a rendu compte des auditions.
LA SITUATION EXTERIEURE
Le ministre des Affaires étrangères a fait connaître la situation étrangère.
LE NOUVEAU PREFET DE POLICE
Le ministre de l'Intérieur a soumis, à la signature du Président de la République, un décret nommant, préfet de police, M. Hennon, directeur de la Sûreté générale, en remplacement de M. Lépine, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, et nommé préfet honoraire.
Par le même décret, M. Pujalat, directeur des musées nationaux et de l'école du Louvre, précédemment contrôleur général des services extérieurs et de l'armement général, et inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur, est nommé directeur de la Sûreté générale.
LE SOUS-SECRETARIAT DE LA MARINE MARCHANDE
Le ministre de la marine a présenté, à la signature du Président de la République, le décret d'attribution du sous-secrétariat d'Etat de la marine marchande.
Le prochain Conseil aura lieu mardi.

LE CONFLIT BALKANIQUE

La Question Albanaise s'aggrave

L'AUTRICHE ACCENTUE SES MENACES LE MONTÉNÉGRO SE REFUSE A TOUTE CONCESSION

L'AUTRICHE ET LE MONTÉNÉGRO LA QUESTION DE SCUTARI

Eventuelle démonstration navale contre le Monténégro

Vienne, 29 mars. — Nous croyons savoir que, dans l'hypothèse où la réponse du gouvernement monténégrin à la démarche collective des puissances, lui notifiant leur décision relative aux frontières de l'Albanie et leur demandant la levée du siège de Scutari, serait négative, les puissances envisagent l'éventualité d'une démonstration navale sur les côtes albanaises.
Cette démonstration prendrait un caractère collectif et n'aurait lieu qu'après un accord entre toutes les chancelleries.
Toutefois, elle ne paraît pas devoir donner lieu à un déplacement de nombreuses unités navales, et il est probable que l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre en assureraient l'exécution au nom des puissances.
L'AUTRICHE PASSERA AUX ACTES SI L'EUROPE SE BORNE A DES PAROLES

Londres, 29 mars. — Le docteur Dillon télégraphie de Vienne au *Daily Telegraph* : « Si l'Europe se borne à des paroles, l'Autriche passera aux actes. Je n'ai aucune hésitation à déclarer que la patience du gouvernement austro-hongrois prendra fin en même temps que cette semaine de Pâques. Les hommes d'Etat responsables de la dignité et des intérêts de l'Empire, doivent traduire les paroles de l'Europe en actes. »

LA COLÈRE DU ROI NICOLAS

Paris, 29 mars. — *L'Intransigeant* publie la dépêche suivante :
Vienne, 29 mars. — Le roi Nicolas de Monténégro a eu, hier après-midi, une explication très vive avec les représentants de la Russie et de l'Autriche au sujet de la demande des puissances en ce qui concerne Scutari.

L'ITALIE MOBILISERAIT SA FLOTTE

Trieste, 29 mars. — On annonce ici que la flotte italienne a pris des mesures de mobilisation.

LE ROLE DE LA RUSSIE

Cettigné, 29 mars. — On apprend ici que la Russie, qui s'est toujours déclarée opposée à des mesures coercitives contre le Monténégro, refuserait de donner son concours ou son approbation à une démonstration navale. On estime dans ces conditions que la France et l'Angleterre ne s'y associeront pas non plus, laissant ainsi à l'Autriche toute la responsabilité de son initiative, si elle croyait y devoir donner suite.

LES HOSTILITÉS SUR LES LIGNES DE TCHATALDJA

Constantinople, 29 mars. — Les Bulgares continuent d'entretenir un feu d'artillerie très vif sur les positions ottomanes. En certains endroits leur infanterie n'est plus qu'à deux kilomètres des lignes turques et s'est très solidement fortifiée. On confirme que, dans l'après-midi du 28 mars, neuf batteries d'artillerie, placées du côté de la baie de Buyuk Tchemedje, mer de Marmara, ont ouvert un feu violent sur les positions ottomanes. La flotte turque a riposté. Ce duel d'artillerie s'est prolongé jusqu'à la nuit. L'état-major turc prévoit une attaque générale, mais on ne croit pas qu'elle soit imminente. Il faut en effet aux Bulgares au moins une semaine pour amener et mettre en position les grosses pièces qui ont servi à faire tomber Andrinople.

LA CHUTE D'ANDRINOPLE

LE BUTIN
Londres, 29 mars. — D'après un télégramme de Belgrade au *Daily Telegraph*, la valeur du matériel de guerre pris à Andrinople s'élève à 175 millions de francs. Ce matériel sera partagé entre la Serbie et la Bulgarie.

LES DEFENSEURS DE LA PLAQUE

Sofia, 29 mars. — Chukri pacha, avec sept autres généraux turcs et les officiers de son état-major, tous accompagnés de leurs ordonnances et des officiers bulgares attachés à leur personne, sont arrivés par train spécial, à quatre heures du matin. Ils ont été reçus par le commandant de la place. L'émotion des prisonniers était poignante.
Le commandant, en termes touchants, a loué le courage et la bravoure des défenseurs d'Andrinople et leur a souhaité la bienvenue. Chukri pacha et ses compagnons ont été conduits ensuite à la résidence qui leur a été assignée.

LA COLONNE FRANÇAISE EN BONNE SANTE

Sofia, 29 mars. — Le consul d'Angleterre à Philippopoli, retour d'Andrinople, a fait savoir à notre ministre à Sofia de la part de M. Cuiet que le consul de France et la colonne française d'Andrinople sont en bonne santé.

PARLEMENTAIRES FRANÇAIS A ANDRINOPLE

Paris, 29 mars. — MM. Messimy, ancien ministre de la guerre et Benazet, rapporteur du budget de la guerre, partent ce soir pour Andrinople, afin de se rendre compte des effets produits par la grosse artillerie de siège, provenant des établissements français.

AUTOUR DU CONFLIT

BRUIT DE LA MORT DU ROI NICOLAS DÉMENTI

Paris, 29 mars. — Le bruit avait couru, ce matin, à Paris, suivant des informations venues de Rome, que le roi Nicolas de Monténégro était mort. Mais une dépêche de Rome annonce que, dans cette ville, aucun bruit n'a couru concernant l'état de santé du roi de Monténégro.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

AU CENTRE AERONAUTIQUE DE MAUBEUGE Lancement de projectiles. — Merveilleux résultats

Maubeuge, 29 mars. — Ces jours passés des expériences de la plus haute importance ont été tentées et ont donné de merveilleux résultats. Il s'agissait du lancement de projectiles.
Sur le sol des cercles concentriques de 75, 50 et 25 mètres de rayon avaient été tracés.



LE LIEUTENANT BRESSON qui a fait une chute mortelle à Verdun

Le lieutenant Lalarme, à une hauteur de 150 mètres, réussit à faire tomber des projectiles dans le cercle de 50 mètres, puis à une hauteur de 250 mètres et de 400 mètres, dans celui de 25 mètres. Des expériences se continueront jusqu'à 1.000 mètres.

CHUTE MORTELLE D'UN AVIATEUR MILITAIRE RUSSE

Varsovie, 29 mars. — L'aviateur militaire Petrowsky s'est tué en tombant d'une hauteur de trois cents mètres.

LE SÉNAT

LES SÉNATEURS VOTENT LE TRAITÉ FRANCO-ESPAGNOL

et s'en vont en vacances jusqu'au 6 mai

Séance du samedi 29 mars
Présidence de M. ANT. DUMORT, président
LE BUDGET DE 1913
M. Aimond, rapporteur général, dépose son rapport sur le budget de 1913.
Le Traité Franco-Espagnol
L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant approbation de la convention conclue à Madrid, le 27 novembre 1912, entre la France et l'Espagne.

M. FLAISIÈRES

M. FLAISIÈRES. — Il y a intérêt à faire avec la nation espagnole, une convention qui puisse permettre en France et en Espagne le bon combat pour la civilisation et le progrès. Mais il est nécessaire que la convention respecte les intérêts matériels des uns et des autres. Or celle-ci est un véritable bijou d'équité auquel on ne pourra pas toucher sans se piquer.

M. MELINE

M. MELINE. — J'accepte le traité parce qu'il répond au sentiment de solide amitié qui unit les nations française et espagnole, mais il apporte des restrictions à notre liberté économique au Maroc.
D'après la convention, il y aura deux administrations douanières : une française et une espagnole. Or celle-ci qui aura le rôle prépondérant parce qu'il exercera sur le littoral. La France deviendra un véritable entrepôt de contrebande.

M. PICHON

M. PICHON, ministre des Affaires étrangères. — Si l'on a établi deux administrations douanières, c'est que dans l'état actuel des choses il était impossible de faire autrement. Mais, plus tard, lorsque les chemins de fer seront établis, on pourra faire disparaître de la convention ce qui a été critiqué M. Meline.
Je saisis l'heureuse conclusion des négociations. Elle donnera à la France et à l'Espagne une union de plus de s'entendre et de collaborer pour le plus grand bien des deux nations. (Très bien sur un certain nombre de bancs.)

M. DELAHAYE

M. DELAHAYE. — Je constate qu'il résulte du texte même de l'article 8 du traité que le Gouvernement reconnaît l'existence au Maroc d'un certain nombre d'établissements religieux et d'établissements scolaires.
M. Dumort, président de la Commission.